

FERMETURE CHEZ DESJARDINS : PLUS DE 4 000 SIGNATURES RECUEILLIES

MONT-JOLI, LE 24 MAI 2024 – Le maire de Saint-Gabriel-de-Rimouski Georges Deschênes et le représentant du comité de citoyens de Saint-Fabien Jérôme Bellavance ont déposé conjointement une pétition de plus de 4000 signatures auprès de la direction de la Caisse Desjardins de Neigette et Mitis-Ouest ce jeudi 23 mai.

Pour le moment, les deux pétitions de Saint-Gabriel-de-Rimouski et Saint-Fabien comptent ensemble 4149 signatures. Le maire de Saint-Gabriel-de-Rimouski précise que les signatures de la pétition de Sainte-Luce seront ajoutées à ce total sous peu. « Nous devrions atteindre les 5000 signatures sous peu, soit 25 % des membres de la Caisse. Nous réclamons la tenue d'une assemblée extraordinaire des membres du secteur Neigette et Mitis-Ouest concernant les fermetures annoncées des points de service de Desjardins. Nous demandons à Desjardins de sursoir à sa décision et de changer les règlements internes afin que toute fermeture de service requière l'approbation des membres. On demande également des excuses du président du conseil d'administration, car nous considérons que le conseil d'administration ne peut pas prendre une décision aussi importante sans consulter ses membres », exprime le maire.

Plusieurs pétitions ont vu le jour à la suite de l'annonce de Desjardins prévoyant la fermeture des points de service de Saint-Gabriel-de-Rimouski et de Saint-Fabien et de Sainte-Luce le 13 juin prochain.

200 MANIFESTANTS CONTRE LES FERMETURES

Près de 200 personnes ont participé à la manifestation organisée lundi 20 mai devant l'édifice de la caisse Desjardins de Saint-Gabriel-de-Rimouski. Parmi elles se trouvaient plusieurs maires de la MRC de La Mitis, le préfet de la MRC de La Mitis Bruno Paradis, plusieurs citoyens venus expressément de Saint-Fabien, ainsi que des citoyens de Sainte-Luce, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, Saint-Marcellin, Saint-Donat. « Les gens sont en colère et ne comprennent pas cette décision. Nous voulons passer le message à Desjardins que nous n'acceptons pas les fermetures annoncées. La grande participation à la mobilisation de lundi prouve que les citoyens sont mécontents. Il n'est pas question de laisser nos caisses fermer sans rien faire », commente M. Deschênes.

Le maire de Saint-Gabriel-de-Rimouski assure que la caisse de sa municipalité est très utilisée et qu'elle répond à un besoin. « Nous avons une moyenne de 2 500 transactions par mois. On nous affirme que notre caisse se situe seulement un peu en dessous de la moyenne provinciale et que ce sont les services à la grandeur du Québec qui sont devenus moins rentables pour le mouvement. Desjardins devrait privilégier les intérêts des membres qui ont fondé le mouvement plutôt que de se concentrer uniquement sur le pourcentage de rentabilité. La fermeture de notre caisse représente une perte cruciale de services dans une région qui a déjà subi de nombreuses fermetures de comptoirs et de guichets ces dernières années. Lors de la fermeture du comptoir de Les Hauteurs, on nous avait promis que les services de proximité seraient maintenus à Saint-Gabriel et à Sainte-Luce! », déplore-t-il.



MOBILISATION DANS LA MITIS

Depuis l'annonce des fermetures des points de services de Desjardins il y a tout juste un mois, La Mitis s'est mobilisée pour faire face à cette nouvelle. Une délégation mitissienne s'est notamment rendue à l'assemblée générale annuelle des membres le 24 avril dernier pour faire valoir ses récriminations.

Les élus des 16 municipalités de la MRC de La Mitis réunis en séance ordinaire du conseil le 8 mai dernier ont voté unanimement une résolution d'appui aux démarches de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Sainte-Luce, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier et Saint-Donat.

À propos de la MRC de La Mitis

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigée par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

- 30 -

Source :

Adeline Mantyk

Responsable en communication et marketing

418 775-8445 poste 2201

amantyk@mitis.qc.ca

